

**SAINT-PARDOUX-SOUTIERS**

# « Référents en tant que tiers lieu »

Une start-up qui s'installe, un prix pour la mise en place de solutions novatrices afin de sortir de la crise, un tiers lieu référent... Deux des cinq coprésidents font le point sur La Fabrik.

## RENCONTRE

**T**homas Patissou et Florian Belz, coprésidents de La Fabrik, évoquent la crise sanitaire, annoncent de bonnes nouvelles. Et elles sont nombreuses.

### Combien de coprésidents êtes-vous ?

**Thomas :** « Nous sommes cinq. Mélanie Marillaud, Yannick Coenye, Claude Demange et nous deux. Vingt au conseil d'administration et l'association Les Fabrigands regroupe 207 membres. »

### La crise sanitaire vous a-t-elle obligés à faire des choix ?

**Thomas :** « La Fabrik est un lieu multicasquettes. C'est un lieu qui doit regrouper, mais quand on ne peut pas organiser de rencontres... On essaye toujours de mobiliser les gens, mais les priorités ont changé. Les activités tournent toujours. Le marché continue le vendredi, mais nous avons fermé le bar associatif. En concertation avec la C'e Idéosphère, nous avons annulé le festival de La Fabrik : les contraintes du pass sanitaire. De plus, le festival ah ?, partenaire de notre festival, présente MO à Parthenay le même jour, reporté déjà quatre fois... Nous proposerons mieux l'année prochaine. »



Thomas Patissou et Florian Belz sont deux des cinq coprésidents de La Fabrik, un lieu multicasquettes.

### De bonnes nouvelles ?

**Florian :** « Une start-up vient de s'installer dans notre espace coworking. Pierre Olivier, notre fabricant de yourte, a reçu le prix Macif Résilience pour la mise en place de solutions originales et novatrices pour sortir son entreprise de la crise. L'association Les Fabrigands a parti-

cipé au dispositif lancé par l'État, « Fabrique de territoire ». Nous sommes lauréats, référents en tant que tiers lieu. Nous allons pouvoir suivre et accompagner d'autres porteurs de projet. Soutenue pendant trois ans financièrement cela va permettre à l'association de recruter un salarié : un facilitateur qui sera sur

le lieu. La coopérative Tiers Lieux Nouvelle-Aquitaine a lancé un projet de formation professionnelle afin de proposer un grand panel de formations dans un tiers lieu, suivant les besoins du territoire et la compétence des lieux. Nous en faisons partie. Et nous continuons la mise aux normes de la salle associative. »